

# Communiqué

---

À l'attention des rédacteurs des chroniques affaires et finances : Premier de deux communiqués.

## ACE AVIATION ANNONCE UN BÉNÉFICE DE 258 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'EXERCICE

### POINTS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2005

- Bénéfice net de 258 M\$.
- Bénéfice d'exploitation de 452 M\$, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 117 M\$ avant éléments liés à la réorganisation et à la restructuration en 2004, soit une amélioration de 335 M\$.
- Bénéfice de 367 M\$ avant les intérêts minoritaires, écarts de change et impôts sur les bénéfices.
- Produits passages en hausse de 960 M\$ ou 13 %, conséquence de l'amélioration du rendement unitaire et du trafic.
- Exclusion faite de la charge de carburant, recul de 4 % du coût unitaire par rapport à 2004.
- Charge de carburant en hausse de 592 M\$ en glissement annuel.
- BAIIALA de 1 351 M\$ pour l'exercice 2005, en hausse de 205 M\$ par rapport à 2004.
- 792 M\$ tirés des placements d'actions et d'obligations convertibles d'ACE.
- 287,5 M\$ tirés du placement initial de parts d'Aéroplan.
- Clôture, le 2 février 2006, du placement initial de parts de Jazz annoncé en novembre 2005.
- Réception de 45 biréacteurs régionaux Bombardier et Embraer.
- Conclusion de contrats portant sur la commande de jusqu'à 96 gros-porteurs de Boeing, dernière génération.

### POINTS SAILLANTS DU 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 2005

- Perte d'exploitation de 35 M\$ au 4<sup>e</sup> trimestre 2005, par rapport à une perte d'exploitation de 3 M\$ au 4<sup>e</sup> trimestre de 2004, par suite de la hausse des prix du carburant.
- Produits passages en progression de 288 M\$ ou 17 %, reflétant l'augmentation du chiffre d'affaires dans tous les segments de marché.
- BAIIALA de 207 M\$ pour le trimestre, une amélioration de 14 M\$ par rapport au 4<sup>e</sup> trimestre de 2004.
- Exclusion faite de la charge de carburant, augmentation de 4 % du coût unitaire, en partie attribuable à l'ajout de nouveaux biréacteurs régionaux au parc, qui ont fait monter les charges par siège-mille offert, mais baisser dans l'ensemble les charges par trajet.
- Flux de trésorerie tirés de l'exploitation de 34 M\$.

MONTRÉAL, le 10 février 2006 – Gestion ACE Aviation Inc. (ACE) a déclaré aujourd'hui pour son exercice 2005 un bénéfice d'exploitation de 452 M\$, en dépit d'une augmentation de 592 M\$ ou 37 % de la charge de carburant par rapport à 2004. C'est là une amélioration de 335 M\$ par rapport à l'exercice 2004. Les produits passages ont progressé de 960 M\$ ou 13 % reflétant en cela l'augmentation des affaires dans tous les segments de marché, conséquence à la fois d'une amélioration des coefficients d'occupation et d'une hausse des rendements unitaires (exprimés en

produits passages par passager-mille payant ou PMP). En 2005, le coût unitaire (charges d'exploitation par siège-mille offert ou SMO) a augmenté de 3 %, ou fléchi de 4 % si l'on exclut le carburant, par rapport à 2004. Le BAIIALA<sup>1)</sup> se chiffre à 1 351 M\$, soit une amélioration de 205 M\$ par rapport à 2004. L'exercice 2005 se solde par un bénéfice net de 258 M\$, contre une perte de 880 M\$ en 2004, qui comprenait 871 M\$ d'éléments liés à la réorganisation et à la restructuration.

Pour le quatrième trimestre de 2005, la Société a enregistré une perte d'exploitation de 35 M\$, soit une baisse de 32 M\$ par rapport à la perte d'exploitation de 3 M\$ au trimestre correspondant de 2004, en dépit d'une augmentation de 146 M\$ (+34 %) de la charge de carburant. Au quatrième trimestre de 2005, le BAIIALA<sup>1)</sup> s'est établi à 207 M\$, soit une progression de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2004. Les produits passages se sont accrus de 288 M\$ ou 17 %, reflétant en cela l'augmentation des affaires dans tous les segments de marché. Le trafic passagers (exprimé en PMP) s'est accru de 9 % en regard d'une capacité (mesurée en SMO) relevée de 8 %, conséquence d'une amélioration de 1,2 point du coefficient d'occupation. Au quatrième trimestre de 2005, les produits passages par siège-mille offert (PPSMO) ont progressé de 9 %, traduisant à la fois un relèvement de 7 % du rendement unitaire et un plus grand remplissage des avions.

Les charges d'exploitation se sont accrues de 332 M\$ ou 16 % par rapport au quatrième trimestre de 2004 et tiennent compte d'une hausse de 146 M\$ (+34 %) de la facture de carburant par rapport au trimestre correspondant de 2004, en regard d'une capacité accrue de 8 %. Compte non tenu de la charge de carburant, le coût unitaire a augmenté de 4 % par rapport au trimestre de 2004.

Le quatrième trimestre de 2005 comprend 30 M\$ au titre d'une perte à la vente d'actifs et de provisions pour actifs, dont 15 M\$ sont attribuables à la dépréciation de 747 de Boeing hors service. Des pertes de change de 11 M\$ ont été constatées au quatrième trimestre de 2005, contre des gains de change de 78 M\$ au trimestre correspondant de 2004.

Le quatrième trimestre de 2005 se solde par une perte de 103 M\$, comparativement à un bénéfice net de 15 M\$ un an plus tôt.

« Je suis heureux de nos réalisations pour ce premier exercice complet depuis la levée de la protection de la LACC, explique M. Robert Milton, président-directeur général d'ACE. Même si la hausse des frais de carburant a représenté tout un défi, les résultats financiers de cet exercice figurent parmi les plus solides du secteur de l'aviation commerciale, et nous avons fait beaucoup de progrès pour ce qui est d'augmenter la valeur actionnariale, en réinventant notre façon de faire des affaires et en regagnant davantage de clients.

« Outre l'appréciation que je tiens ici à témoigner à notre personnel pour la grande constance de ses efforts et à nos actionnaires pour le soutien qu'ils nous ont accordé, je tiens au nom de nous tous, à ACE, à remercier le public voyageurs de la loyauté qu'il a bien voulu nous manifester et qui nous a permis, pendant les 22 derniers mois, d'afficher des coefficients d'occupation records.

« Tout au long de l'année, nous nous sommes appliqués à augmenter la valeur pour nos actionnaires en cherchant à développer le plus possible le potentiel des filiales d'ACE, d'abord par la monétisation réussie d'Aéroplan, puis, début 2006, par celle de Jazz. La capitalisation boursière d'Aéroplan et de Jazz, respectivement de 2,6 G\$ et de 1,2 G\$ à l'heure actuelle, est un solide gage de la confiance que témoigne le marché quant à l'avenir de la stratégie commerciale d'ACE.

« Même si, à titre d'entreprise autonome, les Services techniques Air Canada [ACTS] ont fait des progrès en termes d'expansion commerciale, ils ont encore du pain sur la planche. La nouvelle équipe de direction en place aura pour priorité, en 2006, de développer l'entreprise et de concentrer ses efforts sur l'exploitation, le service et l'amélioration de sa productivité, pour améliorer les résultats financiers. Dès que les conditions seront propices, ACE entend rechercher des possibilités de monétisation d'ACTS ainsi que des moyens de mettre davantage en valeur ses autres filiales.

« Au quatrième trimestre, bien que notre chiffre d'affaires se soit bien comporté, grâce à une augmentation de 17 % des produits passages par rapport à une capacité en hausse de 8 % sur un trimestre qui est traditionnellement plus faible que les autres, cela n'a pas suffi pour compenser les coûts du carburant qui n'ont cessé de grimper. Nous devons donc redoubler d'efforts pour parvenir à une structure de coûts qui nous permette de maintenir notre rentabilité dans un contexte de prix de carburant records. Cela demandera que nous nous employions sans relâche à réduire nos coûts de toutes les façons possibles, tout en maintenant les plus hauts niveaux de sécurité et en cherchant à rester, pour nos clients, le transporteur aérien de prédilection. »

### **Réduction des effectifs non syndiqués**

Pour 2006, la Société s'engage à poursuivre l'exécution de son plan d'entreprise, en donnant encore plus d'ampleur à son nouveau modèle commercial et en continuant de réduire ses coûts et d'améliorer sa productivité par des processus repensés et l'emploi de technologies nouvelles. Afin de démultiplier les gains de productivité amenés par la transition vers le nouveau modèle commercial d'ACE et face à la difficulté du contexte lié aux coûts du carburant, les diverses entreprises d'ACE s'emploieront maintenant à réduire de 20 % leurs effectifs non syndiqués. « La décision de réduire les niveaux d'emploi n'est jamais facile à prendre, souligne Robert Milton. Cependant, vu le contexte actuel, il importe plus que jamais de pousser plus loin notre modèle commercial et, ainsi, d'éliminer la complexité qui caractérisait nos façons de faire à l'ancienne. » Les réductions de postes d'encadrement et d'autres postes non syndiqués devraient avoir lieu essentiellement à Air Canada, Air Canada Cargo, Services au sol Air Canada et Services techniques Air Canada au cours du premier semestre de 2006.

### **FAITS MARQUANTS DE 2005**

ACE a enregistré des progrès importants dans la mise en place de son plan d'entreprise en 2005.

#### **Placements d'actions et d'obligations convertibles d'ACE**

En avril 2005, la Société a tiré un produit brut d'environ 792 M\$ de placements combinés d'actions à droit de vote variable de catégorie A, d'actions à droit de vote de catégorie B et d'obligations convertibles de premier rang échéant en 2035. Elle a affecté environ 557 M\$ du produit global en espèces tiré de ces placements au remboursement intégral de sa dette au titre de la facilité de sortie de General Electric, et le solde a été employé aux fins générales de la Société. En outre, Air Canada, principale filiale d'ACE Aviation, a conclu une facilité de crédit renouvelable consortiale garantie de premier rang d'un montant global d'au plus 300 M\$ auprès d'un syndicat de prêteurs. Au 31 décembre 2005, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité de crédit.

## **Air Canada**

- ***Parc aérien***

En novembre, des marchés ont été conclus avec Boeing portant sur l'acquisition d'au plus 36 appareils 777 et d'au plus 60 appareils 787 Dreamliner. Les marchés comprennent la commande ferme de 18 appareils 777 et des droits d'achat sur 18 autres appareils du même type selon un panachage à déterminer parmi les plus récents modèles de la famille des 777 : le 777-300ER, le 777-200LR Worldliner et le 777 cargo nouvellement annoncé. La livraison des 777 devrait commencer en mars 2007. Les marchés comportent également des commandes fermes pour 14 appareils 787 Dreamliner, avec des options et droits d'achat sur 46 autres appareils du même type. Air Canada accueillera son premier 787 en 2010.

En 2005, Air Canada a pris livraison de 14 des 15 appareils Embraer 175, et le dernier exemplaire lui a été livré en janvier 2006. Air Canada a également commencé à prendre livraison en décembre 2005 des trois premiers des 45 appareils Embraer 190 en commande. Deux autres E190 ont été livrés en janvier 2006 et les 40 restants devraient être livrés d'ici janvier 2008.

Jazz a pris livraison de 15 appareils CRJ705 et de 13 CRJ200 de Bombardier. En outre, Air Canada lui a cédé 15 CRJ100 de Bombardier.

Parallèlement, Air Canada s'est engagée dans un important programme de réaménagement de ses appareils qui prévoit notamment l'installation de nouveaux sièges en Service Hospitalité et en classe Affaires, de tout nouveaux fauteuils-salon horizontaux, des précurseurs dans le secteur, en service Super Affaires, et de systèmes multimédia individuels dernier cri intégrés au dossier de chaque siège. Le programme de réaménagement des cabines de ses moyens-porteurs Airbus et 767 de Boeing devrait commencer au printemps 2006.

- ***Nouveau modèle commercial***

Dans le cadre de son nouveau modèle commercial destiné à accroître la fidélité des clients tout en poursuivant une croissance rentable et durable, Air Canada a continué d'améliorer ses produits et services en ligne, en proposant des tarifs simplifiés, qui se sont depuis imposés dans le secteur, et des Passeports de vols multivoyages.

À la suite du lancement, en 2005, de sites aircanada.com destinés à la clientèle de certains pays étrangers, le transporteur a commencé à étendre ses tarifs simplifiés au-delà du Canada et des États-Unis, notamment sur certaines destinations antillaises ainsi que sur le Royaume-Uni, sa plus importante porte d'accès sur l'Europe. Pour 2006, Air Canada entend lancer d'autres sites Web locaux dans le monde, simplifier la tarification de ses lignes internationales et élargir l'éventail des produits Passeport de vols de type abonnement.

- ***Amélioration du réseau***

L'introduction de biréacteurs d'Embraer et de Bombardier en 2005 a permis à Air Canada de mieux assortir l'offre à la demande et, ainsi, de poursuivre sa stratégie de gestion disciplinée de la croissance. Air Canada a notamment profité de la mise en service de ces nouveaux appareils pour proposer une classe Affaires et des services en vol améliorés sur ses grandes lignes transfrontalières, dont Washington-Reagan National, Atlanta, Dallas et Houston, ainsi qu'au Canada, sur les lignes Winnipeg-Ottawa et Winnipeg-Calgary.

De nouvelles lignes intérieures et transfrontalières ont aussi été inaugurées en 2005 dont : Vancouver-Las Vegas, Vancouver-San Diego, Calgary-Orlando, Calgary-Las Vegas, Calgary-Abbotsford, Edmonton-Regina, Edmonton-Saskatoon, Montréal-Hamilton, Montréal-Sydney et Ottawa-Hamilton. D'autres lignes seront lancées au cours des prochains mois, dont Abbotsford-Toronto, Calgary-New York-JFK, Edmonton-Los Angeles et Montréal-Denver.

Sur le segment international, Air Canada a accentué ses dessertes par la mise en service d'une liaison sans escale Toronto-Beijing assurée à longueur d'année, et d'une liaison estivale sans escale Toronto-Séoul, outre des vols journaliers entre Toronto et Delhi via Zurich assurés toute l'année. D'autres lignes internationales ont été inaugurées en 2005, à savoir Montréal-La Havane, Toronto-Rome et Toronto-Saint-Domingue, ainsi que le vol Montréal-Mexico, qui débutera en 2006. En réponse à la demande de transports de fret à l'échelle internationale, le transporteur assure désormais des services tout-cargo sur les relations Toronto-Shanghai et Toronto-Los Angeles.

## **Aéroplan**

En juin, ACE et le Fonds de revenu Aéroplan (« le Fonds ») ont réalisé la première monétisation d'un programme de fidélisation pour grands voyageurs dans le cadre d'un placement initial de parts du Fonds, qui a porté la capitalisation boursière d'Aéroplan à 2 G\$. Le placement représente la cession de 14,4 % de la propriété d'Aéroplan, ACE ayant retenu une participation de 85,6 % dans Aéroplan SEC. Le produit net combiné du placement a totalisé 287,5 M\$. Dans le cadre du placement, Aéroplan a conclu l'établissement de facilités de crédit consortiales de premier rang garanties de 475 M\$, dont environ 300 M\$ ont été prélevés à la clôture du placement en vue de financer le solde de la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan.

## **Jazz**

En novembre 2005, ACE a annoncé qu'elle entendait procéder à un placement de parts dans la Société en commandite Jazz Air (« Jazz ») selon une formule de fonds de revenu, tout en y conservant à terme une participation majoritaire. Le 2 février 2006, ACE et le Fonds de revenu Jazz Air (le « Fonds ») ont réalisé un placement initial de parts du Fonds. Le placement, qui a porté la capitalisation boursière de Jazz à 1,2 G\$, représente la cession de 19,1 % de la propriété de Jazz, ACE ayant retenu une participation de 80,9 % dans Jazz SEC. Le produit brut de l'opération a totalisé 235 M\$. Dans le cadre du placement, Jazz a établi des facilités de crédit consortiales garanties de premier rang de 150 M\$, dont 115 M\$ ont été prélevés à la clôture du placement.

## **ACTS**

En janvier 2006, Chahram Bolouri a été nommé président et chef de la direction d'ACTS. À ce titre, il veillera au développement d'ACTS en tant qu'entreprise autonome en mettant l'accent sur l'amélioration du rendement opérationnel, le service à la clientèle et la rentabilité.

En 2005, ACTS a conclu plusieurs contrats de sous-traitance, dont un important contrat de cinq ans pour le compte de Delta Air Lines portant sur les travaux de maintenance, révision et réparation (MRR) de son parc d'appareils 757-200, 767-300 et 767-300ER de Boeing. Les travaux de révision générale ont commencé en mai au Centre de maintenance de Vancouver. En outre, ACTS a

engagé officiellement ses rapports commerciaux avec US Airways, dans le cadre notamment des services de révision générale qu'elle sera appelée à assurer sur la flotte d'A330 d'Airbus de cette compagnie et de divers travaux sur les réacteurs et composants.

## **US Airways**

En septembre, la Société a investi 87 M\$ (75 M\$ US) dans US Airways à la faveur de la levée de la protection dont jouissait ce transporteur au titre de la loi américaine sur les faillites. Ce faisant, la Société a acquis une participation d'environ 6 % dans le capital de US Airways.

Les états financiers consolidés et le Rapport de gestion de Gestion ACE Aviation Inc. pour l'exercice 2005 peuvent être consultés sur [www.aircanada.com](http://www.aircanada.com), le site Web d'ACE et d'Air Canada, ainsi qu'à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). On peut aussi en obtenir un exemplaire en s'adressant aux Relations avec les actionnaires d'ACE au (514) 205-7856.

**ACE Aviation a également publié aujourd'hui le communiqué suivant :**  
**LES RÉGIMES DE PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES D'ACE AVIATION VERSENT AUX EMPLOYÉS 54,8 MILLIONS EN PRIMES POUR 2005**

### **1) Mesure non conforme aux PCGR**

Le BAIIALA est une unité de mesure ne relevant pas des PCGR couramment utilisée dans le secteur du transport aérien pour mesurer le bénéfice avant intérêts, impôts, amortissement, désuétude et locations avions. Cette unité de mesure donne un aperçu des résultats d'exploitation avant les coûts de location avions, l'amortissement et la désuétude, lesquels coûts varient sensiblement d'une compagnie à l'autre en raison de la façon dont chacune finance ses appareils et autres actifs. Comme le BAIIALA n'est pas une unité de mesure conforme aux PCGR pour la présentation de l'information financière et qu'il n'a pas de sens normalisé, il ne saurait être comparé à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés ouvertes. On se reportera aux Points saillants consolidés ci-joints ou au Rapport de gestion d'ACE pour l'exercice 2005 pour un rapprochement du BAIIALA avec le résultat d'exploitation.

### **MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

*Dans ses communications orales ou écrites, ACE fait souvent des déclarations qui sont reprises dans son Rapport de gestion ou peuvent être intégrées à des documents déposés auprès d'autorités des valeurs mobilières tant au Canada qu'aux États-Unis. Ces déclarations à caractère prospectif se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions comme « il devrait », « il se pourrait que », « il est prévu que », « on estime que », « on s'attend que », « on projette que » et autres qui soulignent les éventualités possibles et font renvoi aux hypothèses retenues. Ces déclarations peuvent porter sur des observations concernant entre autres les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir.*

*Comme, de par leur nature, les déclarations prospectives partent d'hypothèses, elles sont sujettes à d'importants risques et incertitudes. Toute prévision ou projection n'est donc pas entièrement assurée en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. Les résultats qui y*

sont présentés peuvent donc différer sensiblement des résultats réels en raison de divers facteurs, dont les prix de l'énergie, les conditions du secteur, du marché et de l'économie en général, des conflits armés, des attentats terroristes, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, les relations du travail, les négociations collectives ou les conflits de travail, la restructuration, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables ainsi que les litiges en cours, notamment avec des tiers ainsi que les facteurs précisés dans le Rapport de gestion d'ACE et, en particulier, ceux précisés à la rubrique « Facteurs de risque ». Les déclarations prospectives du présent document représentent les attentes d'ACE à la date à laquelle les déclarations sont émises et elles peuvent changer après cette date. Toutefois, ACE n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces déclarations à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif.

- 30 -

## RENSEIGNEMENTS

---

**Relations avec les investisseurs** : (514) 422-7837

**Relations avec les actionnaires** : (514) 205-7856

**Internet** : [aircanada.com](http://aircanada.com)